

Cinq entités paysagères sont perceptibles, intimement liées aux spécificités topographiques locales :

- La vallée de la Bourbre
- Le piémont artificialisé
- Les coteaux boisés
- Le plateau agricole
- Les combes boisées

■ La vallée de la Bourbre (lit mineur et lit majeur)

La limite communale Ouest est bordée par la rivière Bourbre, cours d'eau permanent à l'emprise spatiale faible qui incise de manière rectiligne la plaine formant une vallée plutôt étroite et peu profonde.

Le lit du cours d'eau est parcouru par des boisements alluviaux qui intensifient sa perception en créant un linéaire végétal naturel hors agglomération (forêt alluviale composée de bois tendres tels que le robinier, le saule etc.) ou artificiel en secteur urbanisé (plantation de linéaires de peuplier) et ponctuellement interrompu par des ouvrages d'art (pont en centre village).

Cette continuité verte, de temps en temps interrompue par des secteurs ouverts occupés par l'agriculture et des marais, contribue à animer et maquer le paysage.

Les boisements alluviaux recèlent un intérêt écologique (préservation d'une biodiversité) et environnemental (fonctionnement hydrologique) indiscutable. Pourtant, des épisodes de déboisement en deçà du village, ont contribué à la régression de cette forêt.

Les inondations récurrentes ont traditionnellement amenés les viriaquois à consacrer les terrains localisés dans la zone d'expansion des crues à l'agriculture céréalière et aux jardins: irrigation des terres agricoles, fertilisation des parcelles par les limons (cônes de déjection), mécanisation facilitée par le relief plat, etc. On note d'ailleurs la présence d'une zone de jardins dans les marais.

L'urbanisation contemporaine a renouvelé ce rapport vernaculaire qu'entretenait les habitants avec le cours d'eau. En effet, les dernières extensions urbaines (zone d'activités, pôle sportif, etc.) se sont approchées du lit mineur de la rivière s'exposant ainsi aux crues (risque inondation considéré faible).



Le lit mineur de la bourbre et sa ripisylve (source : www.mairie-virieu.fr)



La ripisylve naturelle : une forêt d'essences variées



La ripisylve artificielle : linéaire de peupliers

■ Le piémont

Le piémont constitue le secteur localisé à l'interface de la plaine et du coteau (zone de rupture de pente).

Situé à l'abri des inondations de part son altitude et bénéficiant d'une pente relativement faible, le piémont a été le siège privilégié de l'urbanisation.

Le site accueille les voies de communication structurantes (RD 73 et carrefour RD 73/RD 17) sur lesquelles s'est greffé au Nord, de manière linéaire, le noyau villageois (centres historiques) et développées les extensions urbaines contemporaines (quartier pavillonnaire, pôle d'équipements socioculturels et sportifs). Le village constitue, de fait, avec ses cordons bâtis un « village rue ».

L'agglomération *stricto sensu* dispose de paysages urbains qualitatifs du fait d'un traitement soigné de l'espace public (places, placettes, voirie) associé à des linéaires de façade très structurants et bien entretenus par leurs propriétaires.

La moitié Sud du piémont est consacrée à l'agriculture céréalière (maïs) et, sur les secteurs plus pentus, au pâturage. Il s'agit d'un espace plutôt ouvert, occupé par de vastes parcelles, où les haies ont progressivement été supprimées pour faciliter la mécanisation des terres : quelques linéaires végétaux subsistent néanmoins animant ponctuellement le paysage agraire. Ces modifications apportent une connotation contemporaine au paysage mais contribuent également à sa banalisation.



Le village, niché dans le piémont



Le terroir agricole du piémont



Un paysage urbain qualitatif : des espaces publics soignés mis en valeur par des façades entretenues



■ Le coteau agricole

Le coteau désigne le secteur bénéficiant des pentes les plus importantes et qui domine la plaine offrant ainsi des vues dégagées sur les grands paysages (Massif alpin au Nord, massif de la chartreuse à l'Est), et le château situé plus en aval.

Du fait des contraintes topographiques (pente) et altimétrique (altitude élevée = climat avec influences montagnardes), le coteau est essentiellement consacré à l'élevage bovin.

Les spécificités bocagères du paysage sont pérennes. L'espace est animé par une succession de prairies et de prés à fourrages clôturés, et, ponctuellement de bois (Bois Carré, Bois des frênes). Les haies bocagères qui encadrent de vastes tènements ont été préservées et matérialisent les limites du parcellaire.

L'urbanisation de ce secteur géographique s'est effectuée sous forme de groupement d'habitations ; rares sont les constructions isolées et l'absence de mitage a contribué à préserver ces paysages.

Le paysage est ponctué d'un chapelet de hameaux situés, préférentiellement, à l'intersection des axes de communication. Les constructions, modèles de l'architecture vernaculaire locale (fermes), enrichissent d'autant plus le paysage qu'elles font l'objet de réhabilitations soignées. L'urbanisation contemporaine a contribué à grossir ces groupements de constructions et apporte de la « modernité » au paysage.

Le Château de Virieu, construction emblématique de la commune (fondement : an mil), surplombe voire couronne le village et constitue un point de repère dans le paysage.



Pâtures et élevage bovins



Les haies bocagères et la structuration du paysage



Bâti ancien ...



... et bâti contemporain



Vue sur le Massif de la C



Vue sur les Alpes



Le château : un point de repère dans le paysage

■ Le plateau

Le plateau (collines issues de l'érosion du plateau) occupe l'extrémité Sud du territoire communal. Il désigne le secteur concerné par les altitudes les plus élevées et qui abrite le point culminant local : le Molard Lévrier (780 mètres).

Compte tenu de la pente, cette zone est boisée dans son intégralité : elle est occupée par une forêt de feuillus d'essences variées (frêne, noisetier, acacias, châtaignier, houx, etc.) et est totalement exempt de constructions. Les chemins ruraux sont les seuls marqueurs de l'artificialisation de ce milieu par l'homme.



■ Les combes boisées

Le coteau est ponctuellement entaillé par des micro vallées encaissées occupées saisonnièrement par d'impétueux ruisseaux qui empêchent toute urbanisation des berges : aucune construction n'est bâtie à proximité des vallons (risque fort de crues torrentielles et de coulées de boue).

Les berges de ces cours d'eau sont occupées par une abondante ripisylve naturelle essentiellement composées de feuillus (acacias, chênes, etc.).

D'orientation Est-Ouest, ces vallons marquent le paysage en dessinant des continuités boisées, des coulées vertes, qui dévalent la pente du coteau et dessinent des paysages emblématiques du romantisme français.



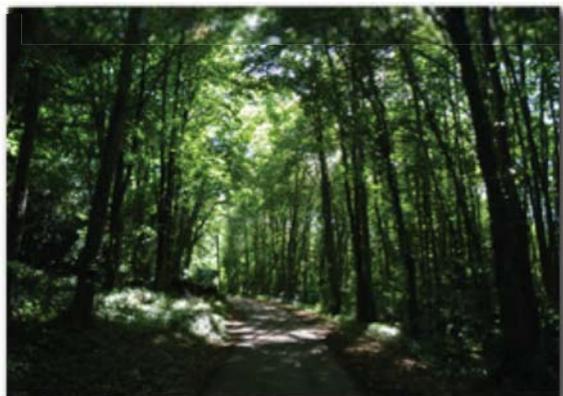
Le marquage paysager des combes : les coulées



Défrichage d'une combe en tête de bassin

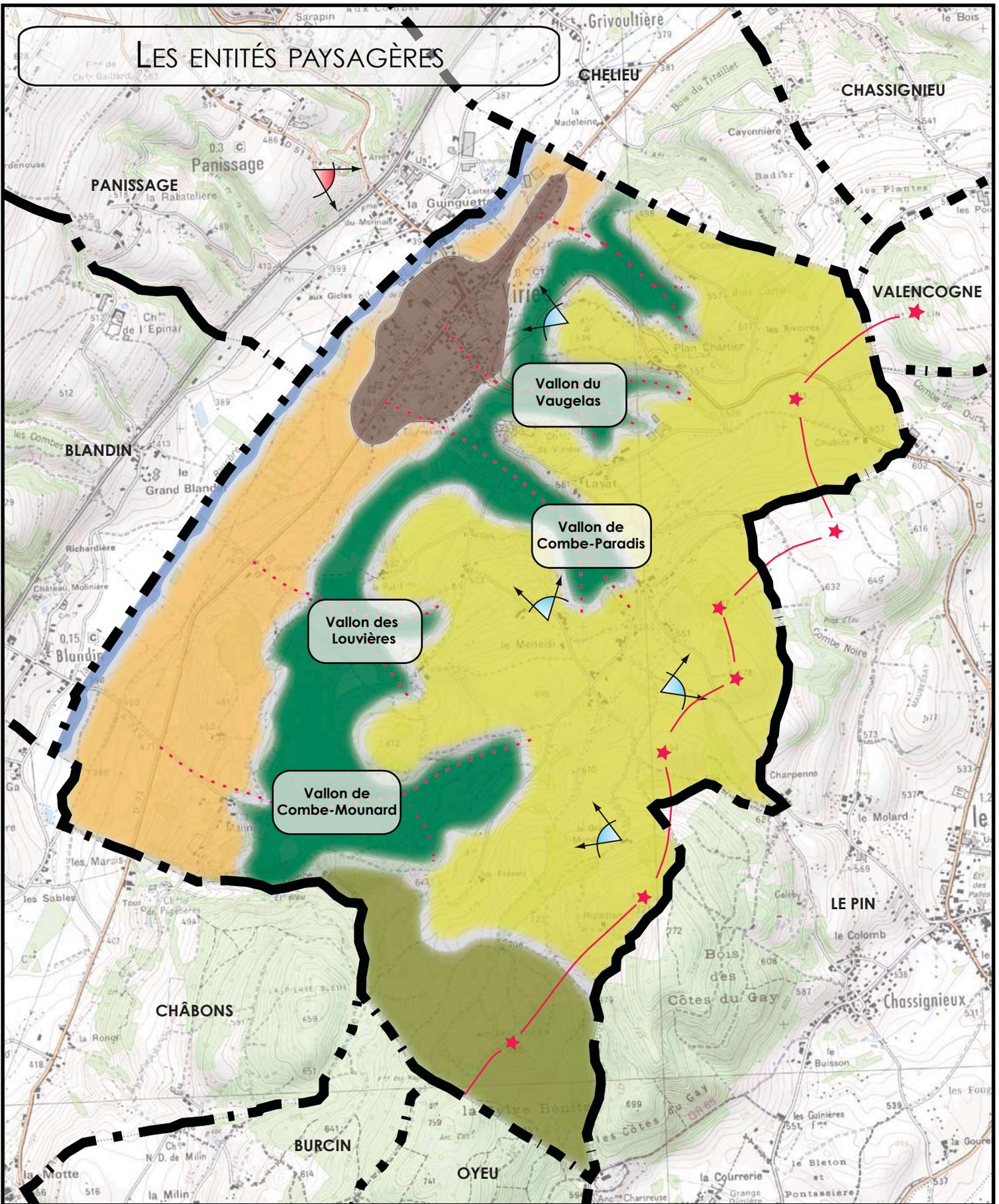


Ripisylve dévalant le coteau



Ripisylve : sous-bois

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES



Entités paysagères

- Vallée de la Bourbre
- Coteau agricole
- Combes boisées
- Plateau boisé
- Piémont
- Virieu - centre village

Points de vue

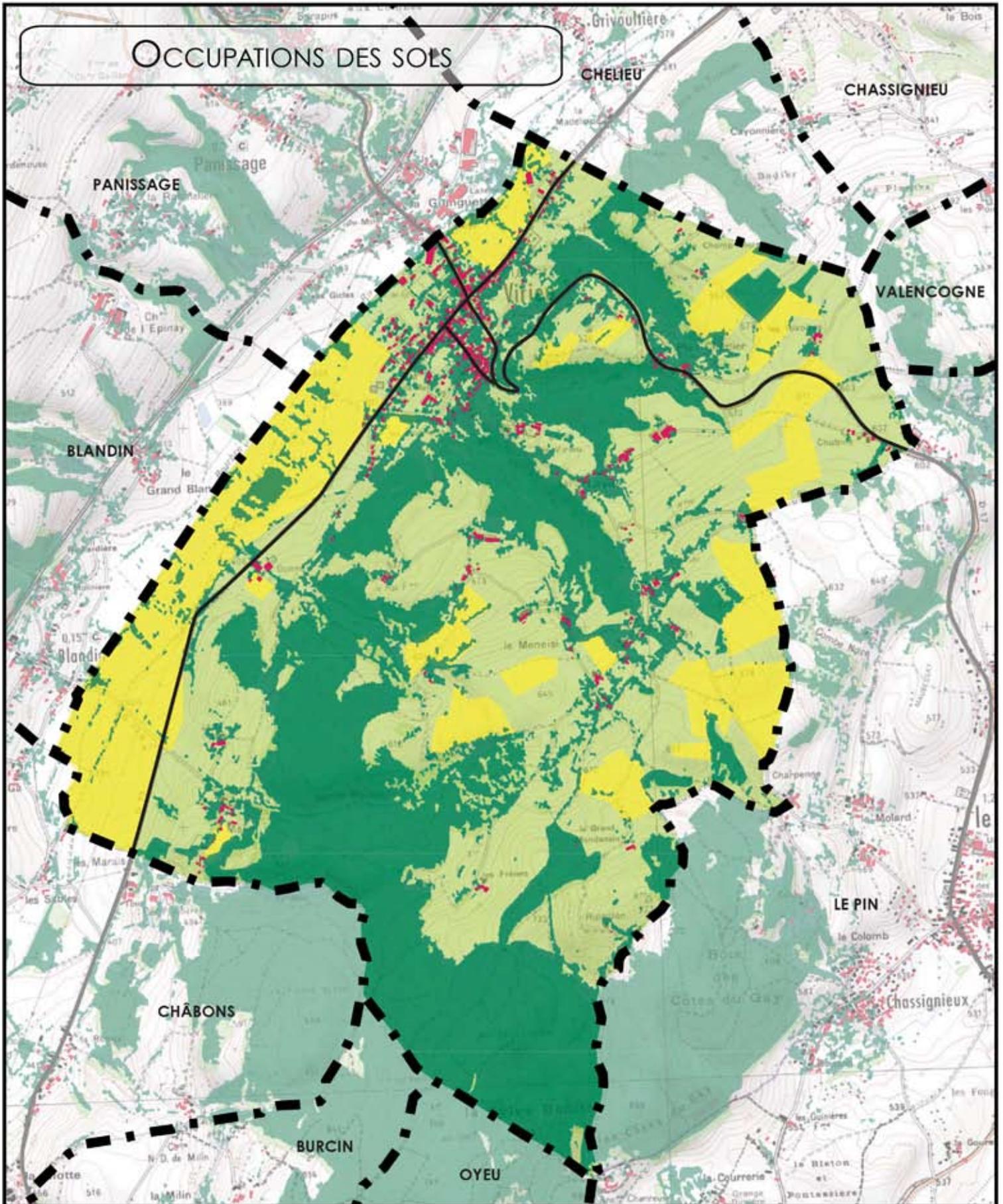
- Points de vue sur le grand paysage
- Point de vue sur Virieu

Spécificités topographiques

- Ligne de crête et points hauts
- Talwegs
- Limites communales



OCCUPATIONS DES SOLS



Espaces agro naturels

- Surface boisée
- Céréaliculture
- Prairie / prés à fourage

Espaces artificialisés

- Voie structurante
- Secteur urbanisé

■ ■ ■ Limites communales

Source : IGN Scan 25000

0 100 200 m



4.3. LES DYNAMIQUES DES PAYSAGES

La consultation de clichés d'époques contrastées permet d'évaluer les évolutions paysagères sur la commune et d'apprécier la vitesse du processus.

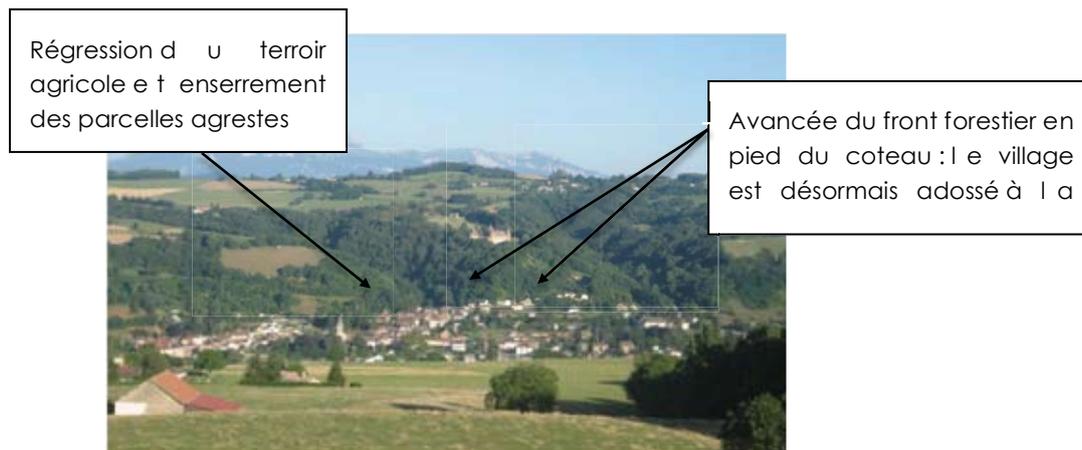
Ainsi, le paysage communal a connu deux évolutions majeures au cours du XX^{ème} siècle qui ont renouvelé l'identité paysagère locale :

- Progression des boisements sur le coteau et régression de l'espace agricole
Une analyse comparative des vues sur le village révèle une colonisation contemporaine du coteau par la forêt, au dépend de l'agriculture, contribuant à la fermeture du paysage. Cette dynamique est particulièrement visible en deçà du château de Virieu (lisibilité du monument amoindrie) et à l'Ouest du village.
- Progression de l'urbanisation et glissement du centre village
Le village a connu une évolution significative du processus d'urbanisation. Le noyau urbain s'est originellement développé de part et d'autre de l'actuelle rue du Château. Le report de l'urbanisation le long des routes départementales et le déplacement du centre à l'intersection RD 17/RD 73 s'est effectué tardivement. Le processus a été ultérieurement conforté par création d'extensions urbaines (sur des parcelles agricoles) et comblement des dents creuses (jardins privatifs).



Extension urbaine contemporaine (pôle sportif) : épaississement du nouveau centre

Virieu dans les années 1950 (source : www.mairie-virieu.fr)



Régression du terroir agricole et enserrement des parcelles agrestes

Avancée du front forestier en pied du coteau : le village est désormais adossé à la

Virieu aujourd'hui (cliché : 2009)

5. RAPPELS HISTORIQUES ET PATRIMOINE BATI⁴

5.1. ETYMOLOGIE DU NOM

L'origine du nom de la commune est assez discutée. En effet, nul ne sait réellement si Virieu donna son nom à ses premiers Seigneurs ou si elle le reçut d'eux.

M. Allmer, historien, émet une hypothèse à la fin du XIX^{ème} siècle. Vers 1860 une grande villa gallo-romaine fut découverte entre Chélieu et Panissage. Il semblerait qu'un membre de la puissante famille Vireius demeura dans cette villa. C'est ainsi que cette partie de la vallée de la Bourbe reçut le nom de Virieu.

En revanche, la famille féodale semblerait ne pas être dans la même continuité que la famille romaine Vireius. La famille féodale aurait donc pris le nom de la terre où elle bâtit sa première demeure : le château.

Selon Eric Verdel, archéologue de la conservation du patrimoine de l'Isère, les « Virieu » pourraient descendre de la vieille famille aristocratique qui habitait dans la villa. Leur nom provient du latin *Vir* qui signifie homme fort, homme de cœur, ou bien encore homme noble en latin du bas Empire et du haut Moyen-Age.

Au fil du temps, la commune a porté plusieurs noms : Virieu en Dauphiné, Virieu la Bourbre, Virieu sur Bourbre...

5.2. RAPPELS HISTORIQUES

■ Le canton de Virieu

Le canton de Virieu est un des plus jeune canton du département, arrêté du Premier consul daté du 17 février 1803. Le canton de Virieu regroupait 14 communes, découpage qui correspondait à une certaine unité géographique. Depuis 1962, 7 communes se sont regroupées en district : Blandin, Chassignieu, Chélieu, Panissage, Valencogne et Virieu comme chef-lieu et pôle d'attraction.

■ La commune de Virieu

Des découvertes sur les communes de Virieu et Chélieu montrent que les Romains occupèrent la vallée de la Bourbre.

A l'époque des guerres de religion, XVI^{ème} siècle, le canton souffrit beaucoup. En effet, en 1586 les maisons et l'église, situées dans le haut du bourg, au pied du château, furent incendiées. Puis les habitants reconstruisirent l'église et leurs bâtisses plus bas dans la vallée. Suite à cet incident, la vie du village s'est déplacée entre l'église et les halles, cœur d'animation de Virieu. Puis, le village s'est étendu petit à petit.



Place de l'Eglise, 1900, « Virieu en Dauphiné »

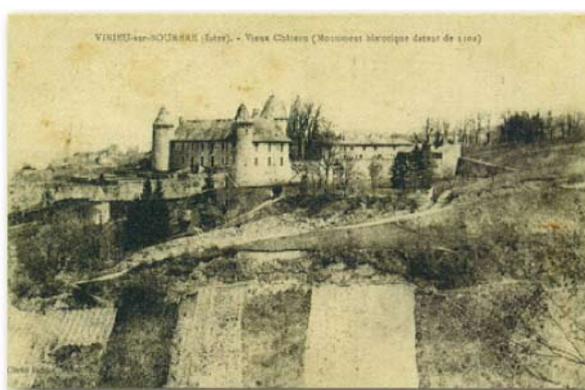
⁴ Sources : www.mairie-virieu.fr ; www.chateau-de-virieu.com ; documents mairie ; Virieu en Dauphiné de Louis Fournier

■ Le château de Virieu

Dès l'an 1010, il est fait mention du château de Virieu, ainsi que de ses propriétaires. En effet, à cette époque, Wilfrid De Virieu bâtit sur ses terres une maison forte et lui donna son nom. La devise de la famille de Virieu était composée de trois mots commençant par la lettre V : « *Virescit Vulnere, Virtus* », ce qui se traduit par « *le sang qui coule de ma blessure ranime mon courage* » ou bien « *la blessure accroît le courage* ».

En 1220, et pendant environ 7 siècles, le château a appartenu à d'autres familles que celle des De Virieu : Les Clermont, puis Les Prunier de Saint-André. En 1622, le roi Louis XIII fit une halte à Virieu et laissa six canons au château, que l'on peut encore voir à l'entrée de la demeure. C'est en 1874, qu'Alphonse De Virieu rachète le château. De 1924 à 1928, Henri de Virieu entreprit d'importants travaux de restauration.

Aujourd'hui le château de Virieu est classé monument historique. Il est considéré comme un des sites historiques remarquables du Nord Isère.



Carte postale du château de Virieu, Mai 1927

Plan du château et des jardins, fin XVII^{ème} siècle, photos René Oriand, tirée du livre « Virieu en Dauphiné » de Louis Fournier

5.3. LES RICHESSES PATRIMONIALES LOCALES

5.3.1. LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

On dénombre plusieurs entités archéologiques sur le territoire communal depuis l'antiquité jusqu'au Moyen-Age :

- Vers les Tournelles, Eglise et cimetière médiévaux. En 1971, plusieurs sarcophages en pierre ont été découverts datant du XIIème et XIIIème siècle.
- Le Château : édification d'une motte castrale (fortification de terre et de bois) au début du XIème siècle, dont il ne reste plus de traces aujourd'hui ; puis, quelques décennies plus tard, construction d'un château fort.

La commune n'est pas concernée par un arrêté de zone de présomption de prescriptions archéologiques sur les projets d'urbanisme et d'aménagement.

5.3.2. ELEMENTS REMARQUABLES DU PATRIMOINE

Un **monument historique** peut être classé ou inscrit afin de le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique ou architectural. La commune de Virieu est concernée par deux monuments historiques :

- **Le château de Virieu**, d'époque 15è, 17è, 18è : façades et toitures inscrites par l'arrêté du 09/03/1965 ; avant cour, tours d'entrée, parterres Ouest et Sud, murs de soutènement des terrasses et colombier inscrits par l'arrêté du 17/07/1990. Le château de Virieu et ses abords sont « site inscrit » par arrêté du 30/07/1946.

Le parc du château de Virieu (jardin potager, terrasse en terre-plein, jardin, théâtre de verdure, pièce d'eau, allée, bassin, puits, fontaine, grange, conciergerie, lavoir, sellerie, remise, garage, pigeonier, abri, clôture de jardin, abreuvoir, mail, jeu d'eau, portail) a été inscrit le 17/07/1990 à l'**inventaire général du patrimoine culturel des Monuments Historiques**.

Par ailleurs, de nombreux objets mobiliers (32) sont inventoriés dans le château de Virieu: il s'agit de tableaux, cabinets, bureau, lits, décors intérieurs, table de nuit...

- **Le parc du château de Pupetière**, époque 19è, situé sur la commune de Châbons mais dont le périmètre impacte sur Virieu est répertorié à l'**inventaire général du patrimoine culturel des Monuments Historiques**. Le château de Pupetiers et ses abords est également **site inscrit au code de** par arrêté du 02/10/1972.

Pour ces deux sites, un périmètre de protection de 500 mètres est appliqué, afin de préserver le caractère patrimonial de ces espaces. Tout paysage ou édifice situé dans ce périmètre est soumis à des réglementations spécifiques en cas de modification. L'accord préalable de l'Architecte des Bâtiments de France est requis.